



RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00354

Numéro SIREN : 439 310 475

Nom ou dénomination : TECHNIC AUTO GIBELIN

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002309

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/002309**
n°de gestion : **2001B00354**
n°SIREN : **439 310 475 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 19/04/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TECHNIC AUTO GIBELIN - Société par actions simplifiée
Zone Commerciale de Jonchain 38150 Salaise-sur-sanne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



606542

Désignation de l'entreprise SAS TECHNIC AUTO GIBELINDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise Zone commerciale Jonchain 38150 SALAISE SUR SANNEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 3 9 3 1 0 4 7 5 0 0 0 2 5Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2016

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ*	INMOBILISATIONS INCORPORELLES	(I) AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	96 000	AI		96 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO		
	Terrains	AP	1 023 553	AQ	537 998	485 554
	Constructions	AR	936 953	AS	710 103	226 849
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	196 106	AU	74 814	121 292
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW		
	Immobilisations en cours	AX		AY		
	Avances et acomptes	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CU	15	CV		15
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC		
	Autres participations	BD		BE		
	Créances rattachées à des participations	BF		BG		
	Autres titres immobilisés	BH	3 375	BI		3 375
	Prêts	BJ	2 256 003	BK	1 322 917	933 086
TOTAL (II)		BL	1 348	BM		1 348
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BN		BO		
	Matières premières, approvisionnements	BP		BQ		
	En cours de production de biens	BR		BS		
	En cours de production de services	BT		BU		
	Produits intermédiaires et finis	BV		BW		
	Marchandises	BX		BY		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	4 032	CA		4 032
	CRÉANCES	CB		CC		
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD		CE		
	Autres créances (3)	CF	140 408	CG		140 408
Comptes de régularisation	DIVERS	CH	6 374	CI		6 374
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CJ	152 163	CK		152 163
	Disponibilités	CW				
	Charges constatées d'avance (3)*	CM				
	TOTAL (III)	CN				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CO	2 408 167	1A	1 322 917	1 085 249
	Primes de remboursement des obligations (V)	CP				
	Ecarts de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)						
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TECHNIC AUTO GIBELIN		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 145 000)	DA	145 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 973		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 089		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	51 225		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 682		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	211 971	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	462 472		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	328 582		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 305		
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 797		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 120		
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	873 278		
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 085 249		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	514 394		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TECHNIC AUTO GIBELIN

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	458 045	FH	FI	458 045	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	458 045	FK	FL	458 045	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 214	
	Autres produits (I) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	462 259
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 960
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(591)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	164 463
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 584
	Salaires et traitements*					FY	58 352
	Charges sociales (10)					FZ	24 848
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	175 279
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	443 897
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	18 362
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 602
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	13 602	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 602)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 759

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TECHNIC AUTO GIBELIN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	250	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	250	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 077	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	462 509	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	458 827	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	3 682
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 214
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				250		
Produits des cessions d'éléments d'actif					250	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2015/2016

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

ANNEXE

SAS CABINET CLEMENSON

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TECHNIC AUTO GIBELIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 1 085 250 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 683 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, indépendamment de l'utilisation qui est faite des capitaux empruntés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

- * Agencements des constructions : 8 à 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Pour l'exercice clos en 2012, la société civile Technic Auto G4 avait consenti un Abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune de 20 000 euros ;

Pour l'exercice clos en 2011, la société civile Technic Auto G4 avait consenti un abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune de 30 000 euros ;

Pour l'exercice clos en 2010, la société civile Technic Auto G4 avait consenti un abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune de 50 000 euros.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	96 000			96 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	96 000			96 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 013 150	10 403		1 023 553
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	935 669	66 285	65 000	936 954
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 736			184 736
- Matériel de transport	10 552		100	10 452
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	920			920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 145 026	76 688	65 100	2 156 614
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		15		15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 400	975		3 375
Immobilisations financières	2 400	990		3 390
ACTIF IMMOBILISE	2 243 426	77 678	65 100	2 256 004

RG

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 688	990	77 678
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		76 688	990	77 678
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		65 100		65 100
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		65 100		65 100

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	96 000
Éléments reçus en apport	
Total	96 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	458 316	79 683		537 999
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	697 563	77 541	65 000	710 104
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 458	17 424		64 882
- Matériel de transport	8 553	560	100	9 013
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	848	72		920
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 212 738	175 280	65 100	1 322 918
ACTIF IMMOBILISE	1 212 738	175 280	65 100	1 322 918

RG

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 782 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 375		3 375
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 032	4 032	
Capital souscrit - appelé, non versé	6 374	6 374	
Charges constatées d'avance			
Total	13 782	10 407	3 375
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	728
Total	728

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 145 000,00 euros décomposé en 14 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 873 279 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	462 473	103 589	358 884	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 306	23 306		
Dettes fiscales et sociales	52 797	52 797		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 120	6 120		
Autres dettes (**)	328 583	328 583		
Produits constatés d'avance				
Total	873 279	514 394	358 884	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	117 243			
(**) Dont envers les associés	328 583			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	829
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 310
Dettes fiscales et sociales	17 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	31 048

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca entretien	67		
Cca maintenance	234		
Cca assurances	5 437		
Cca abonnement	52		
Cca publicite	584		
Total	6 374		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 250 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - Transf.charges exploitation	2 110	
791400 - Transf.s/ex.brut exploitation	2 105	
Transfert de charges d'exploitation	4 214	
Total	4 214	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2001, la société SAS TECHNIC AUTO GIBELIN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SC TECHNIC AUTO G4, Zone commerciale de Jonchain 38150 SALAISE SUR SANNE.

RG

Autres informations**Montant des engagements**

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 252 395 euros.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune de Technic Auto G4	100 000
Nantissement du fonds de Salaise Sud	427 693
Autres engagements donnés	527 693
Total	527 693
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	427 693

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cauton personnelle de Monsieur Pierre GIBELIN	252 395
Cauton BPIFrance Financement Garantie	160 119
Cauton SOCAMA des Alpes Financement Garantie	66 410
Avals et cautions	478 924
Autres engagements reçus	
Total	478 924
Dont concernant :	
Les dirigeants	252 395
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

TECHNIC AUTO GIBELIN
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 145 000 €
Siège social : SALAISE SUR SANNE (38150)
Zone Commerciale de Jonchain
RCS VIENNE N° 439 310 475

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Septembre 2016

MAGNAT AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
47 RUE VIMAIN - CS 60237
38217 VIENNE CEDEX
Tel. 04 74 78 84 00 • Fax 04 74 78 84 01



TECHNIC AUTO GIBELIN
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 145 000 €
Siège social : SALAISE SUR SANNE (38150)
Zone Commerciale de Jonchain
RCS VIENNE N° 439 310 475

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Septembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **TECHNIC AUTO GIBELIN**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Vienne, le 16 Mars 2017

Le Commissaire aux Comptes

MAGNAT AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
47 RUE VIMAINES - CS 60237
38217 VIENNE CEDEX
Tel. 04 74 78 84 00 • Fax 04 74 78 84 01

Gabriel POLONY

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	96 000		96 000	96 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 023 553	537 999	485 554	554 834
Installations techniques, matériel et outilla	936 954	710 104	226 850	238 105
Autres immobilisations corporelles	196 107	74 815	121 292	139 348
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 375		3 375	2 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 256 004	1 322 918	933 086	1 030 688
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 348		1 348	757
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	880		880	880
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 424		2 424	3 402
Autres créances	728		728	1 123
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	140 409		140 409	115 360
Charges constatées d'avance	6 374		6 374	6 727
TOTAL ACTIF CIRCULANT	152 163		152 163	128 249
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 408 167	1 322 918	1 085 250	1 158 937

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	145 000	145 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 973	1 973
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 090	10 090
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 226	53 745
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 683	-2 519
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	211 971	208 289
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	462 473	514 956
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	462 473	514 956
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	328 583	350 331
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 306	24 853
Personnel	18 808	15 473
Organismes sociaux	13 030	13 661
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 025	14 463
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	10 933	10 462
Dettes fiscales et sociales	52 797	54 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 120	6 449
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	873 279	950 648
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 085 250	1 158 937

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de résultat

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	458 045	100,00	416 138	100,00	41 908	10,07
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	4 214	0,92	4 935	1,19	-720	-14,60
Total	462 260	100,92	421 072	101,19	41 187	9,78
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	16 960	3,70	9 126	2,19	7 834	85,85
Variation de stock (m.p.)	-591	-0,13	263	0,06	-854	-324,71
Autres achats & charges externes	164 463	35,91	175 173	42,09	-10 709	-6,11
Total	180 832	39,48	184 561	44,35	-3 729	-2,02
MARGE SUR M/SES & MAT	281 427	61,44	236 511	56,83	44 916	18,99
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	4 584	1,00	4 914	1,18	-330	-6,71
Salaires et Traitements	58 353	12,74	63 399	15,24	-5 046	-7,96
Charges sociales	24 849	5,42	24 955	6,00	-106	-0,43
Amortissements et provisions	175 280	38,27	134 552	32,33	40 727	30,27
Autres charges						
Total	263 065	57,43	227 820	54,75	35 245	15,47
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 362	4,01	8 691	2,09	9 671	111,27
Produits financiers			513	0,12	-513	-100,00
Charges financières	13 603	2,97	11 723	2,82	1 880	16,04
Résultat financier	-13 603	-2,97	-11 210	-2,69	-2 393	21,34
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	4 760	1,04	-2 519	-0,61	7 279	288,94
Produits exceptionnels	250	0,05			250	
Charges exceptionnelles	250	0,05			250	
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 077	0,24			1 077	
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 683	0,80	-2 519	-0,61	6 202	-246,19

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TECHNIC AUTO GIBELIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 1 085 250 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 683 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, indépendamment de l'utilisation qui est faite des capitaux empruntés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

- * Agencements des constructions : 8 à 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Pour l'exercice clos en 2012, la société civile Technic Auto G4 avait consenti un Abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune de 20 000 euros ;

Pour l'exercice clos en 2011, la société civile Technic Auto G4 avait consenti un abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune de 30 000 euros ;

Pour l'exercice clos en 2010, la société civile Technic Auto G4 avait consenti un abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune de 50 000 euros.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	96 000			96 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	96 000			96 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 013 150	10 403		1 023 553
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	935 669	66 285	65 000	936 954
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 736			184 736
- Matériel de transport	10 552		100	10 452
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	920			920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 145 026	76 688	65 100	2 156 614
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		15		15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 400	975		3 375
Immobilisations financières	2 400	990		3 390
ACTIF IMMOBILISE	2 243 426	77 678	65 100	2 256 004

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 688	990	77 678
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		76 688	990	77 678
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		65 100		65 100
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		65 100		65 100

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	96 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	96 000

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	458 316	79 683		537 999
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	697 563	77 541	65 000	710 104
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 458	17 424		64 882
- Matériel de transport	8 553	560	100	9 013
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	848	72		920
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 212 738	175 280	65 100	1 322 918
ACTIF IMMOBILISE	1 212 738	175 280	65 100	1 322 918

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 782 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 375		3 375
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 032	4 032	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 374	6 374	
Total	13 782	10 407	3 375
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	728
Disponibilités	
Total	728

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 145 000,00 euros décomposé en 14 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 873 279 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	462 473	103 589	358 884	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 306	23 306		
Dettes fiscales et sociales	52 797	52 797		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 120	6 120		
Autres dettes (**)	328 583	328 583		
Produits constatés d'avance				
Total	873 279	514 394	358 884	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	117 243			
(**) Dont envers les associés	328 583			

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	829
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 310
Dettes fiscales et sociales	17 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	31 048

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca entretien	67		
Cca maintenance	234		
Cca assurances	5 437		
Cca abonnement	52		
Cca publicité	584		
Total	6 374		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 250 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000 - Transf.charges exploitation	2 110	
791400 - Transf.s/ex.brut exploitation	2 105	
Transfert de charges d'exploitation	4 214	
Total	4 214	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2001, la société SAS TECHNIC AUTO GIBELIN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SC TECHNIC AUTO G4, Zone commerciale de Jonchain 38150 SALAISE SUR SANNE.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 252 395 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune de Technic Auto G4	100 000
Nantissement du fonds de Salaise Sud	427 693
Autres engagements donnés	527 693
Total	527 693
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	427 693

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution personnelle de Monsieur Pierre GIBELIN	252 395
Caution BPIFrance Financement Garantie	160 119
Caution SOCAMA des Alpes Financement Garantie	66 410
Avals et cautions	478 924
Autres engagements reçus	
Total	478 924
Dont concernant :	
Les dirigeants	252 395
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

TECHNIC AUTO GIBELIN
Société par actions simplifiée au capital de 145 000 euros
Siège social : Zone Commerciale de Jonchain, 38150 SALAISE SUR SANNE
439 310 475 RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 3 682,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 682,50 euros
5% au compte "Réserve légale"	184,13 euros
Le solde	3498,37 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
René GIBELIN

